

AVIS PUBLIC

**ORDONNANCE NUMÉRO 2289, O-2
ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS est donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire tenue le 5 mai 2025, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté l'ordonnance numéro 2289, O-2 intitulée : *Ordonnance pour accorder une réduction partielle du tarif applicable pour l'utilisation de la dalle de béton et une réduction totale du tarif applicable pour l'utilisation d'équipements et de services à l'aréna Martin-Brodeur, par Les amis de la bibliothèque de Montréal, dans le cadre du solde de livres annuel, du 27 mai au 19 juin 2025.*

L'ordonnance 2289, O-2 entre en vigueur le 6 mai 2025 et est disponible pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire. Elle peut également être consultée en tout temps sur le site Internet de la Ville : montreal.ca/reglements.

Fait à Montréal, le 6 mai 2025.

La Secrétaire d'arrondissement

Guyline Champoux, avocate